



Conventionnement

Au 8 juin 2020

Contexte

Assurer une mission à votre profit nécessite que je dispose des moyens nécessaires. L'acceptation des dispositions ci-dessous est donc implicite lorsque nous tombons d'accord pour la réalisation d'un projet.

Assurances

Je dispose d'une assurance Responsabilité Civile personnelle. Mon activité pour votre compte doit être couverte par votre propre assurance, sur site ou en d'autres circonstances. Cette assurance doit comporter une clause de non-recours à mon profit. Je peux être amené à vous demander une attestation en ce sens.

Autorisations, accréditation

Le libre accès aux lieux de prise de vue doit m'être garanti par vous, suffisamment longtemps avant le début de la mise en place, de la séance, du spectacle... pour que je puisse prendre connaissance de l'environnement, et choisir les meilleurs points de vue.

J'aurai, sauf avis contraire de votre part, à me déplacer pendant les événements objets de cette convention. Je m'efforcerai de minimiser les désagréments ; de votre côté le staff doit prendre en compte cette nécessité, et m'en indiquer les limites dans l'intérêt de votre organisation et du confort des spectateurs et bénéficiaires. Une rencontre préalable est souvent indispensable pour cadrer la mission, et prendre en considération nos contraintes mutuelles.

Vous avez la possibilité d'arrêter à tout moment ma mission.

Propriété intellectuelle et droit à l'image

Je reste propriétaire des originaux des images réalisées (fichiers RAW la plupart du temps). Je vous remettrai en fin de parcours les images développées, sans filigrane, en format JPEG.

Celles-ci pourront être utilisées pour vos besoins de promotion ou de communication, mais en aucun cas donner lieu à un usage commercial. Vous ne pourrez donc vendre ni tirages issus de ces fichiers, ni fichiers résultant de ceux-ci, sauf accord écrit préalable.

Il me sera donné crédit de toutes les photos utilisées par vous, sur tous les supports mis en œuvre.

Vous restez responsables de la publication. Ma responsabilité ne peut en aucun cas être engagée par l'usage qui pourra être fait de mes photos, sous leur forme originale ou après transformation, de quelque nature que ce soit. Vous me garantissez le consentement (dans le respect du cadre légal) des personnes prenant part aux activités que vous organisez, pour me permettre de réaliser les meilleurs clichés.

Frais

La prise en charge par vous des frais inhérents à mes prestations est à convenir préalablement. En cas d'arrêt prématuré de ma mission, les frais engagés me seront remboursés.